

Commune : 06038
Châteauneuf-Grasse

MODIFICATION DU PARCELLAIRE CADASTRAL

Cachet du rédacteur du document :
ORDRE DES GEOMETRES-EXPERTS N° 3627

D'APRES UN EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL (DGFIP)

Pierre LOPPIN

Géomètre-Expert d.p.l.g.

7, rue Antoine Scoffler - 06340 LA TRINITÉ

☎ 04 93 54 67 99

Numéro d'ordre du document d'arpentage

Document vérifié et numéroté le

A
Par

Section : AC
Feuille(s) : 01
Qualité du plan : P4

Echelle d'origine : 1/1000
Echelle d'édition : 1/1000
Date de l'édition : 04/12/2020

CERTIFICATION

(Art. 25 du décret n° 55 471 du 30 avril 1955)

Le présent document, certifié par les propriétaires soussignés (3) a été établi (1) :

A - D'après les indications qu'ils ont fournies au bureau ;

B - En conformité d'un piquetage : effectué sur le terrain ;

C - D'après un plan d'arpentage ou de bornage, dont copie ci-jointe, dressé le 04.12.2020... par M Pierre LOPPIN..... géomètre à LA TRINITE.....

Les propriétaires déclarent avoir pris connaissance des informations portées au dos de la chemise 6463.

A , le

Document dressé par

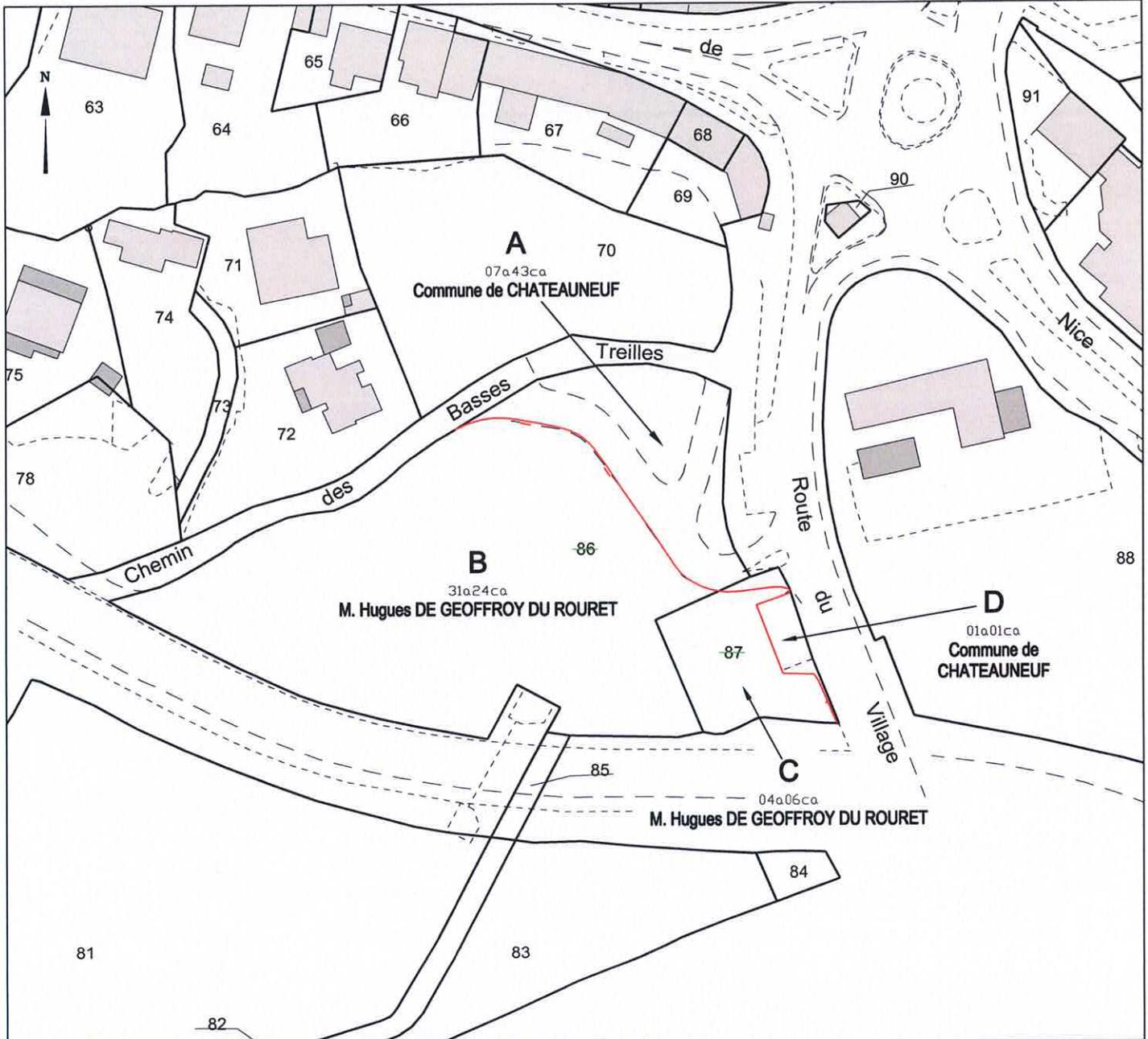
Pierre LOPPIN.....

à LA TRINITE.....

Date 04/12/2020.....

Signature : 

(1) Rayer les mentions inutiles. La formule A n'est applicable que dans le cas d'une esquisse (plan révisé par voie de mise à jour), dans la formule B les propriétaires peuvent avoir effectué eux-mêmes le piquetage.
(2) Qualité de la personne agréée (géomètre expert, inspecteur, géomètre ou technicien retraité du cadastre, etc...)
(3) Préciser les noms et qualités du signataire s'il est différent du propriétaire (mandataire, avocat représentant qualité de faculté expropriant).



SIGNATURES :

Commune de CHATEAUNEUF

-

M. Hugues DE GEOFFROY DU ROURET

